



Divorce et pret hypothécaire

Par **lydia**, le **25/06/2011** à **17:39**

Bonjour,rrnNous avons il y a peu effectué un rachat de crédit. Celui ci étant assez important, il a fallut donner une garantie hypothécaire. rnrnNous avons donc signé chez le notaire, moi et ma mère, puisque je suis propriétaire de la nue propriété et ma mère de l'usufruit.rnrnSimplement, en cas de divorce, la maison étant mon bien propre, j'aimerais savoir comment celà se passerait pour le règlement de ce crédit.rnEn effet, si mon mari ne payait pas, ce serait moi qui serait pénalisée par cette hypothèque. Quelles sont donc les possibilités lors d'une séparation ?rnrnEt quelles sont les conditions pour une pension alimentaire ? En effet, j'aurai la garde de nos deux filles, une de onze ans, et l'autre de 19 ans, mais qui entre en fac pour cinq ans.rnrnMerci pour vos conseils, je ne sais effectivement que faire, car je suis persuadée que si séparation il y avait, il risquerait de ne pas payer et moi de perdre et faire perdre à ma mère son seul bien.rnrnDe plus, mon mari gagne 1850 euros par mois alors que moi seulement 1062 euros.